

Métropole Aix-Marseille-Provence
Fiche de synthèse Décision modificative (DM) n°3 du Budget Principal
Métropole – Exercice 2018

La décision modificative est un document budgétaire qui a pour objet de procéder à des ajustements des crédits votés tenant compte de l'évolution de la gestion depuis le vote du budget supplémentaire.

En M€	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Mouvement réels	4,58	1,18	8,69	12,09
Mouvements d'ordre	0,02	0,00	27,00	27,02
Virement de la section de fonctionnement				-3,42
Virement à la section d'investissement	-3,42			
Total	1,18	1,18	35,69	35,69

Les évolutions marquantes de la DM3 pour 2018 sont les suivantes :

- **Progression globale de 4,58 M€ des dépenses réelles de fonctionnement et de 1,18 M€ des recettes réelles de fonctionnement** afin, notamment, d'ajuster les crédits votés aux résultats définitifs de l'évaluation par la CLECT du 26 septembre 2018 des charges transférées ;
- **Hausse de 8 M€ des dépenses et des recettes réelles d'investissement concernant la taxe d'aménagement ;**
- **Réduction de l'autofinancement de la section d'investissement de 3,42 M€** (total voté 2018 : 83,08 M€) ;
- Progression de **4,09 M€ de l'emprunt prévisionnel d'équilibre 2018** portant le total voté 2018 à **310,63 M€** ;
- Inscription de 27 M€ de recettes et de dépenses d'investissement d'ordre au titre des écritures patrimoniales (remontées de patrimoine).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA METROPOLE :

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En M€	BP + DM 1 + BS 2018+DM 2	DM 3	Total Voté 2018
Recettes réelles	1 878,36	1,18	1 879,54
Recettes de gestion courante	1 875,35	1,18	1 876,52
013 - Atténuations des charges	5,60		5,60
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	34,89		34,89
73 - Impôts et taxes (sauf le 731)	272,36	1,18	273,54
731 - Impôts locaux	1 098,60		1 098,60
74 - Dotations et participations	461,34		461,34
75 - Autres produits de gestion courante	2,56		2,56
Autres recettes de fonctionnement	3,01	0,00	3,01
76 - Produits financiers	2,31		2,31
77 - Produits exceptionnels	-0,05		-0,05
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov.	0,75		0,75
Recettes d'ordre	29,39	0,00	29,39
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19,67		19,67
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	9,72		9,72
Total recettes de fonctionnement	1 907,75	1,18	1 908,93
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	31,59		31,59
Total recettes de fonctionnement cumulées	1 939,33	1,18	1 940,51

Les recettes de fonctionnement sont marquées par :

- ✓ Augmentation de **1,18 M€ des attributions de compensation**, conséquence de l'évaluation définitive des charges transférées par la CLECT.

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En M€	BP + DM 1 + BS 2018+DM 2	DM 3	Total Voté 2018
Dépenses réelles	1 703,24	4,58	1 707,81
Dépenses de gestion courante	1 658,07	4,55	1 662,62
011 - Charges à caractère général	70,33	1,06	71,39
012 - Charges de personnel et frais assimilés	263,30	1,37	264,67
014 - Atténuations de produits	1 078,79	-0,55	1 078,24
65 - Autres charges de gestion courante	244,54	2,67	247,21
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	1,12		1,12
Autres dépenses de fonctionnement	45,17	0,02	45,19
66 - Charges financières	38,97		38,97
67 - Charges exceptionnelles	0,20	0,02	0,22
68 - Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	6,00		6,00
Dépenses d'ordre	149,60	0,02	149,62
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	139,88	0,02	139,90
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	9,72		9,72
Total dépenses de fonctionnement hors virement	1 852,84	4,60	1 857,43
023 - Virement à la section d'investissement	86,50	-3,42	83,08
Total dépenses de fonctionnement	1 939,33	1,18	1 940,51

Erreur ! Liaison incorrecte. Les dépenses de fonctionnement se caractérisent par :

- ✓ L'évolution des dépenses de gestion courante à hauteur de 4,55 M€. Elles intègrent notamment l'ajustement des crédits votés suite à l'évaluation définitive par la CLECT des charges transférées. On constate :
 - Une augmentation des charges à caractère général pour **1,06 M€** ;
 - Une progression des charges de personnel à hauteur de **1,37M€** ;
 - Les autres charges de gestion courante évoluent de +2,67 M€ dont 1,40 M€ d'augmentation de la participation d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe « Traitement des déchets Istres Ouest Provence » et 1M€ pour régler en lieu et place des communes les participations aux syndicats mixtes compétents en matière de GEMAPI ainsi que 233K€ pour créances admises en non-valeur;
 - Le chapitre 014- Atténuation de produits enregistre d'une part la diminution des attributions de compensation et, d'autre part, l'augmentation de la dotation de gestion de fonctionnement au Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile afin de couvrir les dépenses relatives à l'activité « Déchets » ;

- ✓ Les charges exceptionnelles sont revalorisées de **0,02 M€** afin de procéder à des annulations de titre sur exercices antérieurs.
- ✓ **0,02 M€** sont inscrits en opérations d'ordre au compte 6811 afin de permettre l'exécution de la dotation aux amortissements 2018.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA METROPOLE :

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL
ERREUR ! LIAISON INCORRECTE.

En M€	BP + DM 1 + BS 2018+DM 2	DM 3	Total Voté 2018
Recettes réelles	555,29	12,09	567,38
Recettes d'équipement	384,17	4,09	388,25
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	77,22		77,22
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	306,54	4,09	310,63
204 - Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,40		0,40
Opérations pour le compte de tiers	1,37		1,37
458 - Opérations pour le compte de tiers	1,37		1,37
Recettes financières	169,75	8,00	177,75
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	57,05	8,00	65,05
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	103,37		103,37
138 - Autres subventions d'investissement non transférables	0,00		0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	0,02		0,02
26 - Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27 - Autres immobilisations financières	8,80		8,80
024 - Produit des cessions d'immobilisations	0,52		0,52
Recettes d'ordre	703,37	27,02	730,39
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	139,88	0,02	139,90
041 - Opérations patrimoniales	563,49	27,00	590,49
Total recettes d'investissement hors virement	1 258,66	39,11	1 297,77
021 - Virement de la section de fonctionnement	86,50	-3,42	83,08
Total recettes d'investissement	1 345,16	35,69	1 380,85

Les recettes d'investissement sont marquées par :

- ✓ **8 M€** sont inscrits en recettes et en dépenses au titre de la **taxe d'aménagement** ;
- ✓ **Réduction de 3,4 M€** du virement en provenance de la section de fonctionnement ;
- ✓ Progression de **4,09 M€** de l'**emprunt prévisionnel d'équilibre** 2018 porté à **310,6 M€** ;
- ✓ Inscription de 27 M€ de recettes et de dépenses d'ordre afin de procéder à des remontées patrimoniales.

3. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En M€	BP + DM 1 + BS 2018+DM 2	DM 3	Total Voté 2018
Dépenses réelles	645,86	8,69	654,55
Dépenses d'équipement	107,09	-0,20	106,89
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	10,52		10,52
204 - Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	60,02		60,02
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	13,57	-0,20	13,37
23 - Immobilisations en cours (hors dotations aux territoires) (y compris opérations)	22,98		22,98
Dotations d'investissement aux territoires (238)	364,09		364,09
Opérations pour le compte de tiers	0,40	-	0,40
458 - Opérations pour le compte de tiers	0,40		0,40
Dépenses financières	174,28	8,89	183,17
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10,05	8,00	18,05
13 - Subventions d'investissement	7,44	0,00	7,44
16 - Emprunts et dettes assimilées	130,22		130,22
26 - Participations et créances rattachées	0,01	0,89	0,89
27 - Autres immobilisations financières	26,57		26,57
Dépenses d'ordre	583,16	27,00	610,16
040 - Opérations de transfert entre sections	19,67		19,67
041 - Opérations patrimoniales	563,49	27,00	590,49
Total dépenses d'investissement	1 229,02	35,69	1 264,71
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	116,14		116,14
Total dépenses d'investissement cumulées	1 345,16	35,69	1 380,85

Les dépenses d'investissement se caractérisent par:

- ✓ 8 M€ concernant le reversement aux communes de la taxe d'aménagement ;

- ✓ Hausse de **0,89 M€** des participations et créances rattachées (nature 261). Cette évolution concerne :
 - le rachat d'actions de la Société du Canal de Provence auprès de la ville de Marseille pour un montant de **0,69 M€** ;
 - le rachat d'actions de la Société Publique Locale Eau des Collines auprès des communes d'Aubagne, de la Penne-sur-Huveaune, de Saint-Zacharie et de Cuges-Les-Pins, initialement inscrit sur le budget annexe de l'assainissement et transféré sur le BP pour un montant de **0,20 M€**.
- ✓ Inscription de 27 M€ de crédits d'ordre au titre des écritures patrimoniales équilibrée par une recette d'ordre d'investissement de même montant.

Erreur ! Liaison incorrecte.